

EN DIRECT DE LA MAIRIE

VŒUX 2021 : L'absence de la cérémonie des vœux n'empêche pas le traditionnel bilan de vos élus. Vous pouvez dès à présent consulter l'actualité dédiée sur le site internet avec toutes les réalisations 2020 et les projets à venir pour 2021. Pour cela, rendez-vous sur www.val-erdre-auxence.fr/actualites/vos-elus-bilan-2020-et-projets-2021/

COVID-19 - CAMPAGNE DE VACCINATION : La vaccination est ouverte aux personnes de plus de 75 ans et à celles présentant un très haut risque. Si vous êtes concerné, vous pouvez vous faire vacciner dès à présent dans un des centres de vaccination.

1. **Prendre rendez-vous :** Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous car les centres de vaccination ne sont pas en accès libre. Pour cela, les personnes peuvent consulter le site www.sante.fr ou appeler le numéro vert national 0 800 009 110. Pour les personnes vulnérables à haut risque, il est recommandé de consulter d'abord son médecin traitant. Les centres de vaccination les plus proches se situent à Segré-en-Anjou et à Angers (*pour vos rendez-vous, nous vous recommandons de favoriser le centre de vaccination de Segré-en-Anjou*) :

- Parc des Expositions 10 Route de Pouancé 49500 Segré-en-Anjou Bleu – Pour prendre RDV : 02 41 61 21 29

- Les Greniers Saint Jean 1 Place du Tertre Saint-Laurent 49100 Angers – Pour prendre RDV : 06 85 83 69 65 ou en ligne sur <https://partners.doctolib.fr/maison-de-sante/angers/la-salle-des-greniers-saint-jean-centre-de-vaccination>

2. **Le jour du rendez-vous :** Se munir de sa carte d'identité ainsi que de sa carte vitale ou d'une attestation de droit.

3. **Au centre de vaccination :** Il vous faudra présenter vos documents d'identité et répondre à un bref questionnaire qui sera ensuite vérifié par le médecin sur place. Après l'injection du vaccin, une observation de précaution de 15 minutes sera réalisée.

4. **Après la vaccination :** Il faudra prendre rendez-vous pour la deuxième injection immédiatement. Tout effet indésirable peut être signalé sur signalement.social-sante@gouv.fr ou auprès de votre médecin.

AIDE A LA PRISE DE RENDEZ-VOUS ET AU TRANSPORT :

- Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés pour s'inscrire, la mairie propose une aide à la prise de rendez-vous. Pour cela, elles peuvent se tourner vers :

➤ Le CCAS de Val d'Erdre-Auxence au 02 72 88 15 46.

➤ La Mairie déléguée de La Cornuaille ouverte le lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h30 ; le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ou au 02 41 92 02 01.

➤ La Mairie déléguée de Villemoisan ouverte le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et le jeudi et vendredi de 14h à 16h30 ou au 02 41 39 21 71.

- La mairie recherche également des bénévoles pour assurer le transport des personnes ayant des difficultés de déplacement vers les centres de vaccination. Si vous êtes disponible et disposez d'un véhicule, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des mairies déléguées ou du CCAS.

RESTEZ INFORMÉS :

• Sur le site internet www.val-erdre-auxence.fr (rubrique actualités) où les informations sont mises à jour régulièrement

• Sur la page Facebook de la commune : "Mairie de Val d'Erdre-Auxence" / @valerdreauxence

• Via la newsletter : Inscrivez-vous pour recevoir par mail toutes les actualités : www.val-erdre-auxence.fr/systeme/newsletters/

ÉTAT CIVIL :

Naissance : La Cornuaille : Le 12 janvier : Maëva VOLLARD

URBANISME : La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.

Le Louroux-Béconnais :

- GANDON Romain, 1 rue de Vern, suppression d'une haie et construction d'un muret rehaussé de claustras ;

- PASCOAL Céline, 19 avenue des Fresnes, construction d'un préau ;

- POTIN Sylviane, 6 rue Claude Debussy, pose de panneaux aérovoltaiques ;

- GUILLON Thomas et GASTINEL Anne-Claire, 13 rue d'Angers, surélévation sur construction existante ;

- BALLON Annie, 2 rue Hector Berlioz, construction d'une maison individuelle ;

- SAMSON Quentin, 4 rue Hector Berlioz, construction d'une maison d'habitation ;

La Cornuaille :

- ENEDIS ANJOU (pour M. et Mme GRIMAUULT), Les Hautes-Allières, poste de transformation d'énergie électrique ;

- SEROUGE Alexandre, 28 avenue du Croissel, abris stockage de bois ;

- ROLLET Vincent, La Babinière, panneaux photovoltaïques ;

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 mars 2005 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin mars 2021. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

CCAS : Le Centre Communal d'Action Sociale recrute un agent polyvalent d'accompagnement (28h/semaine) pour la résidence autonomie Les Genêts située à La Cornuaille. L'agent polyvalent accompagne les résidents dans le respect de leur autonomie et s'assure du bon déroulement des activités quotidiennes individuelles et collectives tout en intervenant dans leur quotidien (cuisine, animation, sécurité, propreté des locaux). Sous la responsabilité du directeur des résidences autonomie du CCAS, l'agent polyvalent réalise des tâches quotidiennes permettant à la structure de fonctionner : entretien des parties collectives et des logements, préparation des repas et service à table, blanchisserie, animation d'ateliers collectifs, suivi de l'état des stocks et gestion des commandes, accompagnement individuel de chaque résident en fonction des besoins préalablement identifiés et analysés, signalement de toute information ou événement survenu durant son service et concernant un résident en particulier ou le groupe des résidents dans son ensemble.

Retrouvez l'offre d'emploi complète sur www.val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/ Les candidatures, avec CV et lettre de motivation, sont à adresser avant le 15 février au Président du CCAS par mail à direction@residences-vea.fr

RECEPTION TNT : Plusieurs habitants de Val d'Erdre-Auxence subissent des problèmes de réception de la TNT.

- Concernant la commune déléguée du Louroux-Béconnais, les soucis de réception ont, à plusieurs reprises, été signalés auprès de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). De par son emplacement, la commune déléguée du Louroux-Béconnais est couverte par 4 émetteurs différents (Nantes Haute-Goulaine, Angers Rochefort-sur-Loire, Le Mans-Mayet et Laval Mont-Rochard). Après évaluation de la qualité du signal TNT, il a été constaté que ces dernières ne présentent pas de défaut de diffusion et fonctionnent correctement.
- Concernant la commune déléguée de La Cornuaille, depuis la mise en fonctionnement de l'antenne de l'opérateur Orange, des problèmes de réception ont été constatés chez les habitants recevant la TNT via une antenne râteau.

En dehors de la météo qui entraîne parfois des perturbations, plusieurs causes peuvent expliquer ces problèmes de réception :

- Si vous disposez d'une antenne râteau pour recevoir la TNT :
 - Une mauvaise orientation de l'antenne râteau ne permet pas une réception optimale de la TNT. L'antenne doit être orientée vers l'émetteur qui dessert le mieux votre habitation. Pour cela, il faudra avoir recours à un antenniste pour vérifier et optimiser vos installations domestiques.
 - Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau (elle n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique). Dans ce cas, vous pouvez contacter l'ANFR qui propose un service d'assistance et d'intervention.
- Si vous ne disposez pas d'une antenne râteau et/ou si malgré ces contrôles, vos problèmes persistent, vous pouvez contacter l'ANFR au 0 970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h) ou déposer une réclamation sur www.recevoirlatnt.fr/particuliers/ Conjointement avec le CSA, l'ANFR est chargée de la protection de la réception de la TNT et peut effectuer des diagnostics et des interventions en cas de dysfonctionnement.

ENQUETE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE : Entre février et avril 2021, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages (voir flyer ci-après). Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé et le bien-être des individus. Dans la commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations. Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. Pour en savoir plus : www.insee.fr/fr/information/4230346

NOUVEAUX HABITANTS : Tous les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune :

- Réaliser la procédure directement en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372 ou
- Télécharger le Cerfa n° 12669*02 sur service-public.fr puis le déposer complété dans votre mairie déléguée ou
- Vous rendre dans votre mairie déléguée pour récupérer et compléter le formulaire Cerfa n° 12669*02.

Pour réaliser la procédure, en ligne ou en mairie, il vous faudra impérativement être muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Pour rappel, il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales.

En cas de doute quant à votre situation, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788 Ce téléservice vous permettra de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

ECOLE MATERNELLE RENE GOSCINNY : La porte ouverte de l'école maternelle René Goscinny prévue le samedi 6 février est reportée à une date ultérieure. Pour tout renseignement, la directrice se tient à votre disposition au 02 41 77 45 82.

ECOLE NOËL PINOT : Nous pouvons vous accueillir, sur rendez-vous et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, pour vous présenter l'école, le matériel pédagogique, le projet éducatif (...), répondre à vos questions et procéder aux inscriptions. N'hésitez pas à contacter la directrice Madame Lemesle : 02 41 77 43 78 ou ecole.noelpinot@gmail.com

DECHETERIE DU LOUROUX-BECONNAIS : Afin de limiter l'accès à la déchèterie du Louroux-Béconnais aux seuls usagers qui en financent le service, le Syctom a décidé de mettre en place un contrôle d'accès par carte. Ce système sera mis en fonctionnement à partir du 1^{er} mars 2021. À compter de cette date, il faudra obligatoirement être muni de sa carte (envoyée par courrier courant février) pour ouvrir la barrière située à l'entrée du site. De plus, afin de faciliter la gestion des flux et inciter les visiteurs à optimiser leurs déplacements, cette carte donnera droit à 18 passages par année civile (proratization au mois). En cas de besoin, des passages supplémentaires, facturés 5€, pourront être demandés au Syctom.

- Les usagers qui n'auraient pas reçu leur carte au 1^{er} mars devront contacter rapidement le Syctom au 02 41 77 49 26.
- Cette carte devra être conservée précieusement. Son remplacement en cas de vol, de perte ou de casse, sera à réclamer auprès du Syctom et vous sera facturé 5€ (soit le coût unitaire de la carte).
- En cas de déménagement, elle devra être laissée dans le logement que vous quittez.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à consulter le site internet www.syctomduloirebeconnais.com ou à contacter le Syctom au 02 41 77 49 26 ou par mail à contact@syctomduloirebeconnais.com

TRAVAUX : Des travaux vont débuter dans la Rue du Stade à La Cornuaille afin de préparer le futur enfouissement des réseaux.

PLUVIOMETRIE : 101 mm en janvier 2021.

ASSOCIATIONS

PRIM'AGE BECONNAIS :

- Nos animations comme les Matinées Ptits Loups sont toujours suspendues du fait de la situation sanitaire. Mais nous avons d'autres idées pour rendre service aux familles ! Pour occuper les enfants et les adultes ou pour prendre soin de sa famille, nous vous proposons deux commandes groupées. N'hésitez pas à en profiter et à passer l'info ! Elles sont ouvertes à tous ! Commande groupée de loisirs créatifs 10 Doigts : date limite de commande le 19 février (pour une livraison fin février). Si vous aimez bricoler, scrapper... pour les enfants et pour les adultes, jetez un oeil !!! Plein de choix et petits prix ! Catalogues et bon de commande disponibles auprès des membres de l'association. Vous pouvez aussi consulter les produits directement sur le site internet www.10doigts.fr. Contact Prim'Age renseignements : 06 15 41 71 26.

Commande groupée de produits d'hygiène pour la famille et pour la maison Rivadouce/Milton : date limite de commande le 19 février (pour une livraison fin février). Catalogues et bon de commande auprès des membres de l'association. Vous pouvez aussi retrouver tous les produits sur le site www.rivadouce.fr. Contact Prim'Age renseignements : 06 41 90 61 94.

Notre association ne fait pas de bénéfices sur ces commandes groupées mais vous permet d'avoir des produits sans payer de frais de port (car nous les prenons en charge).

- Notre association recherche toujours des bénévoles pour partager leur savoir-faire pour des cours découverte de couture pour enfants et adultes. Ce projet est repoussé à la rentrée de septembre étant donné la situation sanitaire. Mais n'hésitez pas à nous contacter en attendant pour mieux préparer cette animation ! Contact Prim'Age renseignements : 06 19 49 91 95 (sms ou message).

BIBLIOTHEQUES :

- Compte tenu du couvre-feu à 18h, les bibliothèques adaptent leurs horaires d'ouverture :
Le Louroux-Béconnais : mercredi de 15h30 à 17h30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10h à 12h.

La Cornuaille : mercredi de 16h à 17h30 et samedi de 10h à 12h.

Villemoisan : mercredi de 16h à 17h45 et samedi de 10h30 à 12h30.

- Bibliothèque du Louroux-Béconnais : Renouvellement de la cotisation : 8€/famille pour l'année 2021 à régler en janvier ou février à la bibliothèque pendant les permanences. Afin de respecter le protocole sanitaire, un fléchage est mis en place et l'entrée de la bibliothèque se fait en passant sous le porche.

CLUB DES JOYEUX : Renouvellement de l'adhésion 7,50€. Prendre rendez-vous auprès de notre trésorière, Rolande Tarreau, au 02 41 48 00 40 pour récupérer votre carte d'adhérent.

ALAE : Bienvenue à...

- Yann VRIGNAUD, nouveau directeur adjoint de l'ALAE sur le site de Villemoisan. Il prend la suite de Juliette TEMPLERAUD qui a repris la direction adjointe du site du Louroux-Béconnais en remplacement de Maëva GARNIER. Il gèrera, notamment, les temps périscolaires à Villemoisan ainsi que la programmation et l'encadrement du Club jeunes dédié aux 9-12 ans. En parallèle, il aura également pour missions la coordination des mini-camps pendant l'été et la communication entre l'équipe enseignante de l'école des Tilleuls, les familles et l'ALAE.
 - Elise GUYOT, nouvelle animatrice jeunesse du Bar Asso de l'ALAE. Le mercredi après-midi, le vendredi soir et pendant une partie des vacances scolaires, c'est avec elle que les 13-17 ans pourront se retrouver pour partager un moment convivial. À la suite de Vincent COUSSEAU, elle aura à sa charge l'animation de cet espace jeunesse, la programmation des activités mais aussi la communication autour des actions proposées.
- Pour plus d'informations sur l'Accueil de Loisirs Associé à l'École : 02 41 39 19 88 ou alae@val-erdre-auxence.fr

ANNONCES :

- À louer : maison avec 5 chambres dans le centre-bourg du Louroux-Béconnais avec grand terrain attenant. Disponible au 1^{er} février. Loyer 750€. Contact : 06 13 83 13 01.
- À louer : appartement de 79m² dans le centre-bourg du Louroux-Béconnais (proche commerce et écoles), comprenant salon, séjour, cuisine, salle d'eau et WC au rez-de-chaussée ; 2 chambres et une mezzanine au premier étage. Chauffage électrique avec régulation. Courette fermée. Compteurs eau et électricité individuels. Libre au 1^{er} mars 2021. Loyer 525€ hors charges. Pas de frais d'agence. Contact : 06 51 01 09 32.
- À vendre au Louroux-Béconnais : stères de bois de chauffage 90% frêne. 70€ le stère pris sur place. Possibilité de livraison à 10-15 km aux alentours avec supplément. Contact : 06 88 39 53 78.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 17 février 2021

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 12 février 2021

Ressources et Conditions de Vie

Une enquête de l'Insee
du 1er février au 17 avril 2021



AUX PETITS RUISSEAUX

VILLEMOISAN

02 41 60 03 99

PRODUITS D'Auvergne

- SALAISONS
- CONSERVES
- SAUCISSONS PUR PORC
- SAUCISSONS DE VACHE DE SALERS
- JAMBON SEC HAUT CANTAL
- CANTAL
- SALERS
- SAINT NECTAIRE
- MIELS
- GATEAUX SECS
- GATEAUX APERITIF
- CONFITURES

EN DIRECT DES PRODUCTEURS